

**CENTRE DE GESTION
DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'AUBE**



**Parc du Grand Troyes
2 Rond Point Winston Churchill
SAINTE-SAVINE**



***RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITES***



2020

SOMMAIRE

I ~ COMPOSITION ET ACTIVITES DE L'INSTITUTION

- 1) *Composition de l'Institution*
 - A) *Composition du Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2020* p 4 et 5
 - B) *Composition du Bureau au 1^{er} janvier 2020* p 5
 - C) *Composition du Conseil d'Administration au 03 novembre 2020* p 6 et 7
 - D) *Composition du Bureau au 03 novembre 2020* p 7
- 2) *Activités de l'Institution* p 8 et 9

II ~ LES MOYENS

- 1) *Les moyens financiers* p 11
- 2) *Les moyens humains* p 12 et 13

III ~ LES MISSIONS EFFECTUEES

A - Les missions obligatoires et additionnelles

- 1) *Gestion des Ressources Humaines* p 15 à 17
- 2) *Organisation des Concours* p 18 et 19
- 3) *Bilan d'activités syndicales* p 20
- 4) *Secrétariat des Commissions Médicales des collectivités affiliées* p 21
- 5) *Expertise et assistance spécifiques en matière du droit de la Fonction Publique Territoriale* p 21
- 6) *Retraite* p 22
- 7) *Déontologie* p 22 et 23
- 8) *Handicap* p 23 et 24
- 9) *Emploi* p 24 et 25
- 10) *Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE)* p 25

B - Les missions conventionnées

- 1) *Contrat Groupe Assurance* p 26
- 2) *Convention Prévoyance* p 26
- 3) *Suppléance - Missions Temporaires* p 26 et 27
- 4) *Paies à façon* p 28
- 5) *Accompagnement temporaire dans la gestion administrative automatisée* p 28
- 6) *Archives* p 29
- 7) *Hygiène et Sécurité au travail* p 29 et 30
- 8) *Médecine Préventive* p 31 et 32
- 9) *Secrétariat des Commissions Médicales des collectivités non affiliées* p 33
- 10) *Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)* p 33

C - Interrégion Est

p 34

IV ~ LES MARCHES PUBLICS

p 36

V ~ ANNEXE

p 38 à 44

I ~ COMPOSITION ET ACTIVITES DE L'INSTITUTION

1) COMPOSITION DE L'INSTITUTION

A) Composition du Conseil d'Administration au 1^{er} JANVIER 2020

COLLÈGE DES COMMUNES AFFILIÉES

TITULAIRES

ROTA Colette
Maire de SAINT PARRES AUX TERTRES

BLASCO Thierry
Maire de BRÉVIANDES

BLASSON Christian
Maire de SAINT LÉGER PRÈS TROYES

ARNAUD Jean-Jacques
Maire de SAINTE SAVINE

LAGOGUEY Jean-Jacques
Maire de CHAUDREY

MAILIER Denis
Maire de AVANT LES RAMERUPT

ABEL Jean-Pierre
Maire de LES NOËS PRÈS TROYES

COLFORT Jacqueline
Maire de MESNIL SAINT PÈRE

HURILLON Marcel
Maire de BAR SUR SEINE

JUILLET Nicolas
Maire de SAINT LUPIEN

ROUSSEAU Annie
Maire-Adjoint de ROMILLY SUR SEINE

FINELLO Lydie
Maire de BRÉVONNES

FOURNIER Yves
Maire de AIX EN OTHE

DANRÉE Claude
Maire de ORVILLIERS SAINT JULIEN

RAGUIN Jacky
Maire de CRENEY PRÈS TROYES

BRUGGER Richard
Maire de CHAUCHIGNY

PERROT Evelyne
Conseillère Municipale à DOSCHES

SUPPLEANTS

DHUICQ Nicolas
Maire de BRIENNE LE CHÂTEAU

RIGAUD Jacques
Maire de ROSIÈRES PRES TROYES

LAMY Michel
Maire de MAIZIÈRES LA GRANDE PAROISSE

DUFAUT Jean-Louis
Maire de BOUILLY

GAUDY Solange
Maire de LE CHÊNE

SPILMANN Marcel
Maire de SAINT LYÉ

LEPRINCE Didier
Maire de FONTVANNES

DE COCKBORNE Gilles
Maire de VILLENEUVE AU CHEMIN

GIRARDIN Olivier
Maire de LA CHAPELLE SAINT LUC

PESME Joëlle
Maire de PARS LES CHAVANGES

BRANLE Christian
Maire de LUSIGNY SUR BARSE

BATAILLE Roger
Maire de ERVY LE CHATEL

HANDEL William,
Maire de VAILLY

ROUSSEL Serge
Maire de BAYEL

MATHIS Jean-Claude
Maire de LES RICEYS

SCHMITT Philippe
Maire de MONTAULIN

ANTOINE Fabrice
Maire de CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE

COLLÈGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

JACQUINET Olivier

Maire de MESNIL SELLÈRES
Président de la Communauté de Communes des
Forêts, Lacs, Terres en Champagne

/

BOEGLIN Danièle

Présidente du Syndicat Départemental
d'Elimination des Déchets de l'Aube

/

DYON Patrick

Maire de ROUILLY SACEY
Président du Syndicat Intercommunal d'Elimination
des Déchets Ménagers du Territoire de l'Orient

/

COLLÈGE SPÉCIFIQUE

des collectivités bénéficiant des missions précisées
au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

MANDELLI François

Maire-Adjoint de TROYES

RUDENT Michel

Conseiller Municipal de TROYES

DEHAUT Francis

Conseiller Municipal de TROYES

DUPATY Christian

Conseiller Municipal de TROYES

DALLEMAGNE Philippe

Conseiller Départemental

RICHARD Olivier

Conseiller Départemental

BONNEFOI Jérôme

Conseiller Départemental

KOUIDER Hania

Conseillère Départementale

B) Composition du Bureau au 1^{er} JANVIER 2020

- **Madame Colette ROTA**, Présidente
- **Monsieur Thierry BLASCO**, 1^{er} Vice-Président
- **Madame Jacqueline COLFORT**, 2^{ème} Vice-Présidente
- **Monsieur Claude DANREE**, 3^{ème} Vice-Président
- **Madame Annie ROUSSEAU**, 4^{ème} Vice-Présidente
- **Monsieur Jean-Jacques ARNAUD**, Membre du Bureau
- **Monsieur Jean-Jacques LAGOGUEY**, Membre du Bureau
- **Monsieur Francis DEHAUT**, Membre du Bureau
- **Monsieur Philippe DALLEMAGNE**, Membre du Bureau

C) Composition du Conseil d'Administration au 03 NOVEMBRE 2020

COLLÈGE DES COMMUNES AFFILIÉES

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Mr BLASCO Thierry Maire de BREVIANDES	Mr REHN Yves Maire de ROSIERES-PRES-TROYES
Mr ABEL Jean-Pierre Maire de LES NOES-PRES-TROYES	Mr VIART Jean-Michel Maire de SAINT-JULIEN-LES-VILLAS
Mr BALLAND Alain Conseiller Municipal de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS	Mme LEDOUBLE Catherine Maire de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
Mr BARONI Dominique Maire de BAR-SUR-SEINE	Mme QUARTIER Marion Maire de MAROLLES-LES-BAILLY
Mme BEAUJEAN Dominique Maire-Adjointe de ROMILLY-SUR-SEINE	Mr LAMY Michel Maire de MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE
Mr BLASSON Christian Maire de SAINT-LEGER-PRES-TROYES	Mr RESLINSKI Jean-François Maire d'ISLE-AUMONT
Mr BORDE Philippe Maire de BAR-SUR-AUBE	Mme CAILLET Laurence Maire de BAYEL
Mr BRUGGER Richard Maire de CHAUCHIGNY	Mr DE COCKBORNE Gilles Maire de VILLENEUVE-AU-CHEMIN
Mr DALLEMAGNE Philippe Maire de SOULAINES-DHUYS	Mr BRANLE Christian Maire de LUSIGNY-SUR-BARSE
Mme DUCHENE Annie Maire d'ESTISSAC	Mr LEPRINCE Didier Maire de FONTVANNES
Mr DYON Patrick Maire de ROUILLY-SACEY	Mr HANDEL William Maire de VAILLY
Mme FINELLO Lydie Maire de BREVONNES	Mr ROBERT Jean-Claude Maire de MAILLY-LE-CAMP
Mme HOMEHR Claude Maire-Adjointe de CRENEY-PRES-TROYES	Mr SIBOIS Laurent Maire de BRIENNE-LE-CHÂTEAU
Mme LABILLE Carmen Maire de MERY-SUR-SEINE	Mme GAUDY Solange Maire de LE CHENE
Mr LAGOGUEY Jean-Jacques Maire de CHAUDREY	Mr BROQUET Roland Maire d'AIX-VILLEMAUR-PALIS
Mr MAGLOIRE Arnaud Maire de SAINTE-SAVINE	Mme BETTINGER Sylviane Maire-Adjointe de LA CHAPELLE-SAINT-LUC
Mr MAILIER Denis Maire d'AVANT-LES-RAMERUPT	Mr STEINMANN Alain Maire de VOUE

COLLÈGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Mr CAMUT Jean-Marie
Vice-Président
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE L'ORVIN ET DE L'ARUSSON
Maire de MARCILLY-LE-HAYER

Mme LANTHIEZ Raphaële
Présidente de la COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU NOGENTAIS
Maire de Soligny-les-Etangs

Mr RESIDORI Jean-Philippe
Vice-Président
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES LACS DE CHAMPAGNE
Maire de Chalette-sur-Voire

Mr ADAM Loïc
Président
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES
SEINE ET AUBE
Maire-Adjoint dr Rilly-Sainte-Syre

Mr HUPFER Jean-Michel
Président
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE
Maire de Lagesse

Mr JACQUINET Olivier
Président
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES
FORETS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE
Maire de Mesnil-Sellières

COLLÈGE SPÉCIFIQUE

des collectivités bénéficiant des missions précisées
au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

Ville de Troyes

Mme HELIOT-COURONNE Isabelle
Maire-Adjointe de TROYES

Mr MANDELLI François
Conseiller Municipal de TROYES

Mme LE CORRE Marie
Maire-Adjointe de TROYES

Mr DUPATY Christian
Conseiller Municipal de TROYES

CMAS de la Ville de Troyes

Mme ZAJAC Anna
Conseillère Municipale de TROYES

Mr DAHDOUH Fadi
Maire-Adjoint de TROYES

Mme LEMELLE Flavienne
Maire-Adjointe de TROYES

Mme BOUDADI Rachida
Conseillère Municipale de TROYES

Conseil Départemental Aube

Mme BOEGLIN Danièle
Conseillère Départementale

Mr BONNEFOI Jérôme
Conseiller Départemental

Mr RICHARD Olivier
Conseiller Départemental

Mme KOUIDER Hana
Conseillère Départementale

B) Composition du Bureau au 03 NOVEMBRE 2020

- **Monsieur Thierry BLASCO**, Président
- **Monsieur Philippe DALLEMAGNE**, 1^{er} Vice-Président
- **Madame Raphaële LANTHIEZ**, 2^{ème} Vice-Présidente
- **Monsieur Christian BLASSON**, 3^{ème} Vice-Président
- **Madame Annie DUCHENE**, 4^{ème} Vice-Présidente
- **Monsieur Patrick DYON**, Membre du Bureau
- **Monsieur Jean-Jacques LAGOGUEY**, Membre du Bureau
- **Monsieur Jean-Marie CAMUT**, Membre du Bureau
- **Monsieur François MANDELLI**, Membre du Bureau
- **Madame Danièle BOEGLIN**, Membre du Bureau

2) ACTIVITES DE L'INSTITUTION

En 2020, le **Conseil d'Administration** s'est réuni **4 fois** et les rapports suivants ont été présentés :

- **11 mars 2020**

- Vote du Compte Administratif 2019
- Approbation du Compte de Gestion de l'agent comptable 2019
- Affectation des résultats de l'exercice 2019
- Approbation du Rapport d'activités 2019
- Vote du Budget Primitif 2020
- Tableau des effectifs : Mise à jour – Adoption au 1^{er} janvier 2020
- Clôture financière du concours d'Adjoint d'animation – session 2015
- Création d'une formation "Agents administratifs polyvalents des collectivités territoriales"
- Autorisation du Conseil d'Administration à la Présidente d'ester en justice
- *Information* : Présentation du dossier de renouvellement de la convention CDG10/FIPHFP 2020 - 2023

- **08 juillet 2020**

- *Information* : Décisions de Madame la Présidente (Prime exceptionnelle/Nomination provisoire des représentants du collège des employeurs – CAP/Facturation Service de Suppléance (incidence de l'état d'urgence))
- Proposition du Programme des concours et examens professionnels pour 2021
- Adoption des coûts Sujets 2020 des examens d'Adjoint Technique et d'Adjoint d'Animation
- Prorogation de 6 mois pour les conventions se terminant le 31 décembre 2020
- Modification de la prise en charge des frais de déplacement
- Décision Modificative n°2020-01
- Autorisation à la Présidente d'ester en justice dans le cadre des élections
- *Information* : Renouvellement du Conseil d'administration
- *Information* : Convention FIPHFP
- *Information* : Formation "Secrétaire de Mairie"
- *Information* : Rapport annuel du référent déontologue (mai 2019 – avril 2020)
- *Information* : Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes

- **03 novembre 2020**

- Installation du Conseil d'Administration
- Election du Président
- Détermination du nombre de Vice-présidents
- Election des Vice-présidents
- Ordre de remplacement du Président
- Composition du Bureau
- Election du Bureau
 - Délégation au Président
 - Indemnités du Président et des Vice-présidents
 - Remboursement des frais de déplacement des membres du Conseil d'administration
 - Remise du règlement intérieur
 - Présidence et désignation des membres de l'administration au sein de la Commission Départementale de Réforme et désignation du Président
 - Désignation des représentants au GIP informatique des Centres de Gestion
 - Composition de la Commission d'Appel d'Offres
 - Poursuite de la procédure contentieuse engagée par la commune de Pont-Sainte-Marie contre le CDG10 et le CDG67
 - *Information* : Appel à candidature auprès des Maires pour siéger en CAP/CCP/CT-CHSCT

- **25 novembre 2020**

- Adoption du Règlement intérieur
- Désignation des membres du collège des représentants des employeurs CAP/CCP
- Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres
- Décision Modificative n°2020-02
- Orientation budgétaire - Exercice 2021
- Vote des taux de cotisation – Exercice 2021
- Vote du taux de contribution – Exercice 2021
- Adhésion à la convention CDG67/CDG10 pour le secrétariat du Comité médical et de la Commission de réforme au profit du Conseil Régional Grand-Est
- Adoption des coûts provisoires des concours et examens professionnels pour l'année 2019
- Adoption des conditions financières des missions conventionnées - Exercice 2021
- Convention médecine préventive : Service proposé par la MSA pour le compte du CDG10
- Convention médecine préventive : Service proposé par le service de Médecine du CDG10
- *Information* : Y SCHOOLS – Mutualisation en matière de communication
- *Information* : Plan d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- *Information* : Présentation du Rapport sur l'état de la collectivité (Bilan Social 2019)
- *Information* : Détermination des Lignes Directrices de Gestion d'avancement de grade

II ~ LES MOYENS

SITUATION FINANCIERE 2020

Taux de cotisation globale : 1,55 %

Recettes perçues :

Cotisation obligatoire : 0,80 %

↳ Compte 7061 : 697 358,88 €

Cotisation additionnelle : 0,75 %

↳ Compte 7062 : 653 773,95 €

Recettes perçues – Services conventionnés :

Autres conventions et remboursements

↳ Compte 70638 : 481 402,22 €

Mise à disposition de personnels

↳ Compte 70842 : 390 799,26 €

Résultat d'entrée de l'exercice au 01/01/2020	1 027 010,36 €
Part affectée à l'investissement : Exercice 2020 <i>(Prélèvement sur l'excédent de fonctionnement)</i>	194 083,45 €
Résultat de l'exercice	253 201,38 €
Résultat comptable de clôture Exercice 2020	1 086 128,29 €
Restes à Réaliser	36 900,00 €
Résultat net de clôture au 31/12/2020	1 049 228,29 €

EMPLOIS PERMANENTS									
EMPLOI	DATE CREATION	CADRES D'EMPLOIS	CREES	POURVUS	AGENT	STATUT	TPS TRAV.	CAT	GRADE OCCUPE
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Directrice Générale des Services	01/07/1986	Attachés	1	1	CK	Emp. Fonctio Titulaire	TC	A	DGS 20 000-40 000 Emploi fonctionnel Attaché Hors classe
Directeur Général Adjoint	01/01/2003	Attachés	1	1	JYA	Emp. Fonctio Titulaire	TC	A	DGAS 20000 - 40000 Emploi Fonctionnel Attaché
Conseillers - Experts statutaires	13/08/1985	Attachés	2	1	BS	Titulaire	TC	A	Attaché Principal
	01/02/1988			1	NVM	Titulaire	TC	A	Attaché Principal
Assistant Référent Déontologue/juriste	16/10/2019	Attachés	1	vacant			TC		recrutement reporté 2022
	16/10/2019	Attachés Rédacteurs	1	vacant			TC		en cours de recrutement
Responsable Recrutement. Emploi. Formation (ex concours)	01/01/2018	Attachés	1	1	SM	Titulaire	TC	A	Attaché Principal
Assistante de Direction	01/11/1989	Rédacteurs	1	1	KG	Titulaire	TC	B	Rédacteur Principal 1ère classe
Assistante de gestion retraite	01/03/1990	Rédacteurs	1	1	RM	Titulaire	TC	B	Rédacteur
Responsable Carrières	01/03/1990	Rédacteurs	1	1	OL	Titulaire	TC	B	Rédacteur
Gestionnaires Carrières	01/01/2019	Rédacteurs	1	1	AG	Titulaire	TC	B	Rédacteur
Gestionnaire Ressources Humaines	15/10/2019	Rédacteurs / Adjoints Administratifs	1	1	LG	Titulaire	TC	B	Rédacteur Principal 2ème classe
	01/09/2017		1	1	CM	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif ppal 1ère classe
Assistante Commissions Médicales	01/01/1994	Adjoints Administratifs	1	1	ALL	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
	01/07/2019	Adjoints Administratifs	1	1	EAR	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif ppal 1ère classe
Gestionnaire Paies / Finances	27/06/2013	Adjoints Administratifs	2	1	CG	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
	24/11/2014	Adjoints Administratifs	1	1	CR	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
Assistante gestion suppléance	01/03/2014	Adjoints Administratifs	1	1	BR	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
Agent support informatique	01/04/2012	Adjoints Administratifs	1	1	SD (CN)	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif
Assistants gestion services conventionnés (assist. Logiciels aux collectivités / paies a façon / suppléance)	15/02/2006	Adjoints Administratifs	1	1	AV	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif ppal 1ère classe
	01/11/1988	Adjoints Administratifs	4	1	SB	CDI	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
	01/06/1990			1	AP	CDI	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
	01/02/2018			1	SH	CDD (art 25)	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
Assistant Scc médecine prévention	16/10/2019	Adjoints Administratifs	1	1	AD	CDD (art 25)	TC	C	Adjoint Administratif ppal 2ème classe
Assistant gestion concours	01/10/2016	Adjoints Administratifs	1	1	JG	CDD	TC	C	Adjoint Administratif ppal 1ère classe
Correspond Handicap	24/11/2014	Adjoints Administratifs	1	1	SL	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif
Agent d'accueil	00/00/1986	Adjoints Administratifs	1	1	JM	CDD	TC	C	Adjoint Administratif
		Adjoints Administratifs	1	1	CG	Titulaire	TC	C	Adjoint Administratif

EMPLOIS PERMANENTS (suite)									
EMPLOI	DATE CREATION	CADRES D'EMPLOIS	CREES	POURVUS	AGENT	STATUT	TPS TRAV.	CAT	GRADE OCCUPE
FILIERE TECHNIQUE									
Responsable Hygiène/Sécurité/Santé Handicap au Travail / ACFI	01/04/2001	Techniciens	1	1	JB	Titulaire	TC	B	Technicien ppal 1ère classe
Assistant de prévention	01/01/2018 07/02/2008	Agents de maitrise	2	1	FB GC	Titulaire CDI	TC TC	C C	Agent de maitrise Agent de maitrise
Agent d'entretien	01/07/2006	Adjoints Techniques	1	1	TK	Titulaire	TC	C	Adjoint Technique ppal 2ème classe
FILIERE CULTURELLE									
Archiviste	01/05/2012	Assistant de conservation patrimoine/ bibliothèque	1	1	CF	Titulaire	TC	B	Assist. conservation patrimoine ppal 1ère cl.
Assist. Gestion archives	01/09/2013	Adjoints du patrimoine	1	1	MF	CDI	TC	C	Adjoint du patrimoine
FILIERE MEDICO-SOCIALE									
Médecin de prévention	01/10/2016	Médecin	1	1	NT	CDD	TC	A	Médecin Hors classe
TOTAL DES EMPLOIS PERMANENTS AU 31.12.2020			37	32					

AGENTS PRIS EN CHARGE - FMPE									
EMPLOI	PRISE EN CHARGE	CADRES D'EMPLOIS	CREES	POURVUS	AGENT	STATUT	TPS TRAV.	CAT	GRADE OCCUPE
FILIERE SOCIALE									
ATSEM	08/07/2017 01/09/2019		1 1		LP DF	Titulaire Titulaire	TNC TNC	C C	28 heures 30 heures

EMPLOIS NON PERMANENTS									
EMPLOI	DATE CREATION	CADRES D'EMPLOIS	CREES	POURVUS	AGENT	STATUT	TPS TRAV.	CAT	GRADE OCCUPE
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Les emplois non permanents du CDG10 correspondent aux recrutements d'agents mis à disposition des collectivités auboises dans le cadre du service Suppléance-Missions Temporaires. mensuelle du nombre d'agents est environ de 10 (TC ou TNC)									
									La moyenne

III ~ LES MISSIONS EFFECTUEES

A - LES MISSIONS OBLIGATOIRES

Le CDG 10 gère **4966 agents** dont :

3 266 titulaires
169 stagiaires
1 471 agents de droit public dont 449 agents en CDI
60 agents de droit privé

Ils sont répartis dans **526 collectivités** :

430 communes (affiliation obligatoire)
96 établissements publics dont 13 affiliés volontairement :

Syndicat Mixte à Vocation Scolaire Aulnay-Jasseines-Beurey - Syndicat Mixte de Regroupement des Ecoles de Beurey - Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique de St Thibault-Les Bordes Aumont - Syndicat Mixte de la Bresse Cœillet - Syndicat Mixte de l'Arlette - SDDEA - Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Irrigation de la vallée de la Vanne et de ses affluents - Syndicat Mixte DEPART - PETR Seine en Plaine Champenoise - SMEDMTO - SDEDA - PNRFO - SDIS

1) GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES 2020

- * Catégorie A ⇨ 5 (28/01 - 03/03 - 11/06 - 15/09 - 24/11)
- * Catégorie B ⇨ 6 (28/01 - 03/03 - 11/06 - 15/09 - 13/10 - 24/11)
- * Catégorie C ⇨ 6 (28/01 - 03/03 - 11/06 - 15/09 - 13/10 - 24/11)

Lors de ces réunions, 292 dossiers ont été traités toutes catégories confondues. Il s'agissait d'avancements de grade, de dossiers à la promotion interne ainsi que des questions diverses (détachement, intégration dans un autre cadre d'emplois, prolongation de stage, révision d'entretiens d'évaluation professionnelle etc).

	C.A.P. "A"					C.A.P. "B"					C.A.P. "C"						
<i>Avancements de grade</i>	0	1	1	0	1	0	2	5	5	2	5	2	20	46	42	7	27
<i>Dossiers traités</i>	1	2	0	1	0	1	2	0	0	0	0	7	5	1	4	0	0
<i>Informations</i>	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>Promotion interne</i>	0	0	0	13	0	0	0	0	60	0	0	0	0	0	23	0	0

RECAPITULATIF	C.A.P. "A"	C.A.P."B"	C.A.P. "C"
<i>Avancements de grade</i>	3	19	144
<i>Cas particuliers</i>	4	3	17
<i>Information</i>	3	2	1
<i>Promotion interne</i>	13	60	23
TOTAL	23	84	0

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES 2020

- Catégorie A ⇒ **1** (15/05)
- Catégorie B ⇒ **Néant**
- Catégorie C ⇒ **Néant**

Conformément à l'état sanitaire épidémique, la réunion du 15 mai 2020 a été organisée par mesure écrite simplifiée et dématérialisée :

Récapitulatif	CCP A	CCP B	CCP C
Licenciement pour insuffisance professionnelle	1	-	-
Total	1	-	-

*
**

ENREGISTREMENT DES VACANCES ET OFFRES D'EMPLOI

Catégorie	Nombre de déclarations de vacances et de créations	Nombre total des nouvelles offres publiées
A	139	70
B	292	144
C	574	168
TOTAL	1005	382

COMITE TECHNIQUE et COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion, qui assure également les fonctions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, s'est réuni **QUINZE fois** en 2020 :

CINQ réunions en présentiel :

- 15/01/2020
- 12/02/2020
- 05/03/2020
- 25/08/2020
- 13/10/2020

SEPT réunions dématérialisées :

- 06/04/2020
- 16/04/2020
- 23/04/2020
- 08/05/2020
- 27/05/2020
- 10/06/2020
- 24/06/2020

TROIS réunions en visioconférence :

- 05/05/2020
- 17/11/2020
- 17/12/2020

Lors de ces réunions, **280 dossiers** ont été examinés :

COMITE TECHNIQUE

- | | |
|---|----|
| • Organisations des services et du temps de travail :
<i>Dont CET, temps partiel, télétravail, règlement intérieur ...</i> | 19 |
| • Suppressions d'emplois (dont modification du temps de travail) : | 84 |
| • Participation à la protection sociale : | 17 |
| • Critères d'attribution du régime indemnitaire :
<i>(RIFSEEP, et Prime COVID)</i> | 58 |
| • Taux de promotion et lignes directrices de gestion : | 15 |

CHSCT

- | | |
|--|----|
| • Accidents de service | 19 |
| • Démarches prévention et conditions d'accueil des apprentis | 6 |
| • Plan de continuité d'activité (PCA) | 39 |
| • Plan de reprise d'activité (PRA) | 23 |

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le **Conseil de Discipline** a été saisi **1 fois** pour le compte de collectivités affiliées en 2020 :

- Agents titulaires : 1 dossier
- Agents contractuels : Néant

En 2020, dans le cadre de la réglementation, aucun local n'a été mis à disposition pour les collectivités non affiliées.

2) ORGANISATION DES CONCOURS

CONCOURS ET EXAMENS ORGANISES

Filière	Concours et Examens	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre de candidats admis	Coût par candidats présents
ADMINISTRATIVE	CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF	225	125	29	215,00 €
ANIMATION	EXAMEN D'ADJOINT D'ANIMATION	27	23	19	130,65 €
TECHNIQUE	EXAMEN D'ADJOINT TECHNIQUE	41	38	23	230,11 €
SANITAIRE ET SOCIALE	CONCOURS D'AUXILIAIRE DE SOINS	35	22	17	208,37 €

Par ailleurs, le Centre de Gestion de l'Aube a confié à d'autres Centres de Gestion, comme la loi le lui autorise, l'organisation des concours et examens professionnels suivants :

CONVENTIONS 2020

CONCOURS ORGANISES POUR LE C.D.G. 10		
CONCOURS	C.D.G	POSTES
Attaché (report écrits : 22 juin 2021)	CDG 54	30
Technicien (report écrits : 15 avril 2021)	CDG 54	14
Technicien principal de 2 ^{ème} classe (report écrits : 15 avril 2021)	CDG 54	18
Bibliothécaire (report écrits : 27 janvier 2021)	CDG 21	03
Infirmier en soins généraux	CDG 51	01
Assistant Socio-éducatif	CDG 51 / 57	06
Educateur de Jeunes Enfants	CDG 57	04
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	CDG 08	03
Chef de service de police municipale	National CIG GC	02
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	CDG 68	03
Educateur des APS	CDG 68	06
EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES POUR LE C.D.G. 10		
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe (AG)	CDG 54	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (AG)	CDG 57	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (PI)	CDG 57	
Ingénieur (report écrits : 13 octobre 2020)	CDG 67	
Assistant de conservation du P&B principal de 2 ^{ème} classe (AG)	CDG 55	
Animateur principal de 1 ^{ère} classe (AG)	CDG 21	
Animateur principal de 2 ^{ème} classe (AG)	CDG 21	
Animateur principal de 2 ^{ème} classe (PI)	CDG 21	
Chef de service de police municipale (PI)	National CDG 77	
Conseiller principal des APS	National CDG 14	

3) BILAN D'ACTIVITES SYNDICALES

En 2020, 15 collectivités et établissements publics ont demandé le remboursement d'heures de Décharges d'Activité de Service (DAS) et/ou d'Autorisations d'Absence (AA).

Récapitulatifs des demandes de remboursement par type d'absence et par syndicat:

Décharges d'activité de service :

En 2020, 15 collectivités et établissements ont demandé le remboursement de DAS.

SYNDICATS	QUOTA ANNUEL D'HEURES	NOMBRE D'HEURES REMBOURSEES	MONTANT REMBOURSE AUX COLLECTIVITES
C.F.D.T.	6 036	1 557,74	31 518,83 €
C.G.T.	1 644	357,00	6 699,31 €
F.O.	3 120	1 654,00	51 589,90 €
U.N.S.A.	480	0,00	0,00 €
TOTAUX	11 280	3 568,74	89 808,04 €

Autorisations d'Absence :

En 2020, 4 collectivités ont demandé le remboursement d'AA.

(Pour mémoire : seules les collectivités rattachées au comité technique du centre de gestion bénéficient du remboursement de ces heures.)

SYNDICATS	QUOTA ANNUEL D'HEURES	NOMBRE D'HEURES REMBOURSEES	MONTANT REMBOURSE AUX COLLECTIVITES
C.F.D.T.	1 179	273,50	5 777,90 €
C.G.T.	777	462,00	8 484,52 €
F.O.	790	407,00	12 426,24 €
U.N.S.A.	0	0	0,00 €
TOTAUX	2 746	1 142,50	26 688,66 €

Subventions :

En application du protocole syndical, une subvention de 4 000,00 € est versée par organisation syndicale représentative.

4) **SECRETARIAT DES COMMISSIONS MEDICALES DES COLLECTIVITES AFFILIEES**

Le Centre de Gestion de l'Aube assure, depuis le 1^{er} février 2013, le secrétariat des commissions médicales (comité médicale et commission de réforme) pour le compte des collectivités qui lui sont affiliées.

299 dossiers ont été traités pour le comité médical et 38 pour la commission de réforme.

Comité médical

Dates des comités médicaux	Nombre de dossiers traités
16.01.2020	17
27.02.2020	24
19.03.2020	32
30.04.2020	21
14.05.2020	21
18.06.2020	29
25.06.2020	1
30.07.2020	5
17.09.2020	62
15.10.2020	30
19.11.2020	39
17.12.2020	18
TOTAL	299

Commission de Réforme

Dates des commissions de réformes	Nombre de dossiers traités
23.01.2020	5
27.02.2020	3
05.03.2020	7
30.06.2020	6
07.07.2020	2
24.09.2020	8
01.12.2020	7
TOTAL	38

5) **EXPERTISE ET ASSISTANCE SPECIFIQUES EN MATIERE DU DROIT DE LA F.P.T.**

Dans le cadre du droit de la Fonction Publique Territoriale et notamment pour la gestion des carrières, la création de postes, etc., les collectivités ont pris l'habitude de nous interroger spécifiquement pour les cas particuliers qu'elles peuvent avoir dans ce domaine.

Les conseils statutaires apportés par notre service de Gestion des Ressources Humaines n'interviennent plus dans le cadre de la mission obligatoire mais dans celui d'une mission facultative spécifique aux cas particuliers examinés relevant d'une expertise.

La mission facultative qui s'exerce alors vient très souvent à la suite d'une demande de renseignements pour une mission obligatoire qui relève du CDG.

6) RETRAITE

	<u>Nombre</u>
<u>INFORMATION</u> : <i>Renseignements d'ordre général</i>	
Communications téléphoniques (estimation)	500
<u>CONTROLE</u> : <i>Renseignements liés au contrôle des dossiers</i>	
Communications téléphoniques (estimation)	250

Pour l'année 2020

⇒ **87** dossiers ont été **contrôlés** par le Centre de Gestion de l'Aube

- **70** dossiers de liquidation normale
- **10** dossiers de liquidation pour invalidité
- **5** dossiers d'avis préalable
- **2** dossiers de pension de réversion

dont **6** dossiers **réalisés en totalité** par le Centre de Gestion de l'Aube.

⇒ **30** dossiers "Affiliation" (non rémunérés par la caisse des dépôts) ont été saisis et traités.

⇒ **55** agents ont été reçus en rendez-vous concernant la retraite et/ou la validation des services de non titulaire.

⇒ Depuis le **1^{er} septembre 2020** la Commune de **Sainte Savine** nous a confié la totalité de son "volet" retraite via le service suppléance :

⇒ Soit **34** dossiers **réalisés en totalité** (qui viennent s'ajouter aux chiffres précédents)

- **22** mises à jour de Compte Individuel Retraite (CIR) pour envoi de Relevé Individuel de Situation (RIS) ;
- **10** simulations de calcul pour envoi d'Estimation Indicative Globale (EIG).
- **2** dossiers de liquidation normale.

7) DEONTOLOGIE

L'assistant du référent déontologue a réceptionné **17 demandes d'avis** :

Principe de neutralité et secret professionnel	3
Application de la nouvelle procédure de contrôle déontologique	2
Cumul d'activités-activités non soumises à autorisation	1
Cumul d'activités-activités soumises à déclaration	3
Cumul d'activités-activités soumises à autorisation	3
Cumul d'activités-crétion ou reprendre une entreprise	2
Cumul d'activités et prises illégales d'intérêts	1
Exercice d'activités privées par des agents publics ayant cessé leurs fonctions	2

Le délai moyen de réponse est de 8 jours entre la réception de la demande et la transmission de l'avis du référent déontologue à l'agent. Ce délai a doublé comparativement à l'année précédente. L'allongement du délai moyen de réponse à la demande d'avis de l'agent est lié au délai de réponse de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique saisie pour avis par le référent déontologue.

L'ensemble des avis émis par le référent déontologue sont anonymisés puis publiés sur l'espace en ligne avec accès réservé qui est partagé entre les CDG 08, 10, 51 et 52.

L'année 2020 a été marquée par :

- l'actualisation des formulaires de saisine,
- l'actualisation de l'onglet déontologie sur le site du CDG10 à destination du public (procédure de saisine, formulaire de saisine...),
- l'actualisation de l'onglet déontologie sur le site Aube-collectivités (procédure de saisine, formulaire de saisine...),
- le mail général aux collectivités pour les informer de l'évolution des contrôles déontologiques à compter du 01/02/2020 accompagné d'un document établi par M.DERBOULLES.

Le 18 septembre 2020 a eu lieu la réunion annuelle des référents et assistants déontologues de l'Interrégion Est. Les points suivants ont été abordés au cours de cette réunion qui s'est déroulée en visioconférence compte tenu de la situation sanitaire :

- Présentation des rapports d'activité (2019-2020),
- Premier bilan de la saisine des référents déontologues par les employeurs territoriaux à la suite de la réforme des contrôles déontologiques,
- Réflexion sur l'influence de l'article 50 de la loi n°2019-828 du 06/08/2019 sur l'exercice des missions des CDG,
- Réflexion sur l'élaboration d'une Charte des valeurs de l'agent public,
- Questions diverses.

8) **HANDICAP**

Nombre de collectivités et établissements ayant bénéficié du service :

12

Chiffres clés :

INFORMATION ET SENSIBILISATION	
Entretiens individuels de sensibilisation au handicap et la RQTH :	4
Publication d'actualités sur le site www.collectivites-aube.fr :	10
Réunion de présentation du service en collectivité :	4
Réunion de suivi avec le FIPHFP (renouvellement du partenariat) :	3
Rencontre avec les partenaires locaux (CAP EMPLOI, APEI...) :	2

**ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE RECRUTEMENT ET D'INTEGRATION
(ACTION ASSUREE PAR CAP EMPLOI 10 EN COLLABORATION AVEC LE CDG 10)**

Nombre de recrutements :	49
↳ dont Contrats à Durée Déterminée (CDD) :	46
↳ dont Contrats à Durée Indéterminée (CDI) :	3
Réunions de travail pour le projet de formation « agent administratif polyvalent » :	5
Recrutement d'apprenti :	1

RECLASSEMENT ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Etudes de poste :	9
Accompagnement à la demande d'aide ou demande d'aide au FIPHFP pour le compte des collectivités :	8
Réunions de suivi des dossiers avec la cellule « Maintien dans l'emploi » :	2

Formations / salons :

THEME	ORGANISME	DURÉE
Webinaire « Les maladies invalidantes »	HANDIPACTE Grand	3h
Webinaire « Cap sur les compétences, cap sur l'apprentissage »	HANDIPACTE Grand Est	3h

9) EMPLOI

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Dans le cadre de la mission d'accompagnement personnalisé pour l'élaboration du projet professionnel (article 23 – II – 18° de la loi n°84-53), un deuxième agent a commencé une formation de conseiller en évolution professionnelle d'une durée de 13 jours auprès de l'Institut Repère dans le cadre d'un groupe d'agents de Centres de Gestion de l'Interrégion Est.

Une certification est délivrée à l'issue de la formation et après réalisation d'un bilan complet avec un bénéficiaire.

Au regard de la situation sanitaire, le lancement de la mission a été stoppée sur plusieurs mois.

Au final, **6 accompagnements** ont été réalisés sur l'année 2020, ce qui représente environ 30 jours de mobilisation de l'agent formé à cet effet répartis comme suit : préparation des entretiens, entretiens, rédaction de compte-rendu, recherches, suivi administratif, rédaction du document de synthèse.

Dans le cadre de la convention de partenariat établie entre le Centre de Gestion de l'Aube et Y SCHOOLS, le Centre de Gestion de l'Aube a accueilli, du 17 février au 13 mars 2020, une stagiaire en reconversion professionnelle inscrite dans un dispositif de formation professionnelle « Assistant(e) Ressources Humaines ».

Ce stage était axé sur la découverte théorique des axes suivants : modalités de recrutement des agents publics (FPT), Bourse de l'emploi, évolution des parcours professionnels au sein de la FPT, accueil des personnes en situation de handicap au sein de la FPT, dispositifs de formation, dossier individuel des agents, principes liés à la rémunération des agents publics.

La stagiaire a par ailleurs réalisé diverses tâches pratiques : immersion accueil, classement, paies, saisie de données liées à la carrière, saisie d'une demande de retraite, gestion du temps de travail, participation à l'organisation et à la surveillance d'un concours.

*
**

BILAN SOCIAL 2019

Participation

- 749 collectivités auboises de moins de 50 agents recensées dans le département relèvent du CT selon la liste de collectivités transmises par la DGCL.
- 79% de ces collectivités ont réalisé le rapport sur l'état de la collectivité, soit 593 collectivités dont parmi elles 251 collectivités n'ont employé aucun agent en 2019. (au niveau national, le taux de retour des bilans sociaux est de 66,5 %).

Effectifs recensés

- 1180 Fonctionnaires ont été recensés dans les rapports de l'état de la collectivité des collectivités de moins de 50 agents
- 559 Agents contractuels sur emploi permanent
- 264 Agents contractuels sur emploi non permanent recensés

Synthèse des bilans sociaux 2019 en annexe (pages 38 à 44).

10) FONCTIONNAIRES MOMENTANEMENT PRIVES D'EMPLOI (FMPE)

FMPE de Catégorie C – Prise en charge par le CDG 10

- 1 ATSEM Principal de 2^{ème} classe – Temps de travail : 28H00 hebdomadaires – Prise en charge depuis le 1^{er} juillet 2017. Elle a été mise à disposition à l'APEI de Vendevre Sur Barse pendant quelques mois.
- 1 ATSEM Principal de 2^{ème} classe – Temps de travail : 30H00 hebdomadaires – Prise en charge depuis le 1^{er} septembre 2019. Elle a été mise à disposition dans une collectivité pour la totalité de son temps de travail.

B - LES MISSIONS CONVENTIONNEES

1) CONTRAT GROUPE ASSURANCE

Exercice 2020 :

Nombre de collectivités adhérentes ⇨ 168
Nombre de contrats signés ⇨ 274
Nombre d'agents couverts ⇨ 6433

Dont

- Petit Marché (collectivités ayant moins de 31 agents CNRACL)
Nombre de collectivités adhérentes ⇨ 154
Nombre de contrats signés ⇨ 256
Nombre d'agents couverts ⇨ 5337 dont 2746 agents CNRACL et 2591 Ircantec
- Collectivités supérieures au seuil (collectivités ayant 31 agents CNRACL et plus)
Nombre de collectivités adhérentes ⇨ 14
Nombre de contrats signés ⇨ 18
Nombre d'agents couverts ⇨ 1096 dont 1053 agents CNRACL et 43 Ircantec

NB : Chaque collectivité peut avoir à son choix 1 ou 2 contrats d'assurances "Personnel". La garantie des risques des agents titulaires (CNRACL) et celle des agents non titulaires (IRCANTEC) font l'objet de contrats différents.

2) CONVENTION PREVOYANCE

En 2020 :

- **152 collectivités** ont mandatés le CDG pour la mise en concurrence
- **57 collectivités** adhérentes au 31/12/2020
- **08/09/2020** : réunions de présentation à l'ensemble des agents de la Commune de **Sainte Savine**

3) SUPPLEANCE – MISSIONS TEMPORAIRES

Nombre de conventions en cours au 31 décembre 2020 : 137

Nombre de demandes en 2020	
Demandes pourvues	75
Demandes non pourvues	3
Total	78

Collectivités ayant bénéficié du service : 29

Nombre d'agents mis à disposition mois par mois (interventions de Sabrina, d'Amélie et d'Ophélie comprises) :

MOIS	2020
JANVIER	10
FEVRIER	11
MARS	12
AVRIL	10
MAI	12
JUIN	16
JUILLET	14
AOUT	11
SEPTEMBRE	14
OCTOBRE	19
NOVEMBRE	19
DECEMBRE	15
TOTAL	163

Nombre d'heures prévues

	Nombre d'heures en 2020
TEMPS COMPLET	6616,01
TEMPS NON COMPLET (> ou = au mi-temps)	1780,73
FORFAIT	1686,68

Nature des activités :

Filière administrative	2020
Accueil	11
Retraite	10
Comptabilité/paie	24
Polyvalent	27
Direction	1
Urbanisme	0
Autres (conseiller formation, Atsem, agent d'animation)	5
TOTAL	78

Filière technique	2020
	0
TOTAL	0

Filière médico-sociale	2020
	0
TOTAL	0

Le service a su répondre positivement à 96,2 % des demandes de mise à disposition formulées. Le nombre de demandes a augmenté de 15 % par rapport à 2019.

4) SERVICE "PAIES A FACON"

Nombre de collectivités adhérentes : 18

Activité du service	2018	2019	2020
Nombre de bulletins de paie réalisés par an	2677	7030	6717
Nombre moyen de bulletins de paie établis par mois	223	586	560

5) ACCOMPAGNEMENT TEMPORAIRE DANS LA GESTION ADMINISTRATIVE AUTOMATISEE

Nombre de conventions : 113 (pour un total de 129 collectivités)

Nombre de sollicitations (assistance par téléphone ou par mail) :

	2020	PROGRESSION par rapport à 2019
JANVIER	382	+1
FEVRIER	215	-22
MARS	147	-117
AVRIL	195	-93
MAI	128	-74
JUIN	293	+208
JUILLET	183	-12
AOUT	131	+13
SEPTEMBRE	120	+2
OCTOBRE	274	+101
NOVEMBRE	318	+54
DECEMBRE	219	+35
TOTAL	2605	+96
		Activité + 4% en 2020

Nombre de formations dispensées aux collectivités bénéficiaires :

- 38 formations (à distance ou sur site) **Augmentation de 100% par rapport à 2019 ;**
- 1 formation groupée sur les procédures de fin d'année en paies au CDG10 (14/01/2020) soit 46 collectivités participantes **Diminution de 27% du nombre de participants par rapport à la 2019 ;**

Formations suivies par les agents :

- Formation JVS sur les logiciels Cloud à distance :
 - Modules GRH,
 - Emprunts,
 - Simulation budgétaire,
 - Gestion des biens,
 - Déclarations DSN.

6) ARCHIVES

Dans le contexte de crise sanitaire, le service a connu une suspension de ses missions en collectivités durant 9 semaines.

En 2020, **41** collectivités et établissements publics disposent d'une convention pour les prestations d'archivage du CDG. 25% d'entre eux ont adhéré au service durant l'année.

13 diagnostics et 22 devis ont été réalisés et envoyés aux collectivités.

Les 2 agents du service sont intervenus dans **14 collectivités**, ce qui représente **1987 heures d'intervention**.

Au total, c'est **305,32 mètres linéaires (ml)** d'archives qui ont été éliminés au cours de l'année et **98,30 ml** de documents qui ont été classés et inventoriés. A ceci s'ajoute la préparation de 3 dépôts d'un total d'environ **28 ml** aux Archives départementales.

7) HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL

MISSION CONSEIL ET ASSISTANCE EN HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL :

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre d'adhérents :	206

Chiffres clés :

DÉTAIL DES INTERVENTIONS	
Accompagnement aux démarches de prévention :	2
Aide à l'élaboration du Document Unique :	4
Etude de poste de travail :	8
Participation au CT/CHSCT :	6
Présentation du service et des conventions proposées :	3
Animation de sessions de sensibilisation à la prévention :	1
↳ durée totale des sessions :	3h00
↳ nombre d'agents concernés :	10
↳ nombre d'adhérents bénéficiaires :	1
Autre (groupe de travail ACFI, réunions du réseau des préventeurs, participation aux jurys des épreuves pratiques de l'examen d'agent technique principal de 2 ^{ème} classe, correction de copies, réunions de suivi de la cellule « maintien dans l'emploi »...) :	16

MISSION ASSISTANT/CONSEILLER DE PREVENTION :

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre d'adhérents :	155

Chiffres clés :

INTERVENTIONS	
Nombre d'interventions :	111

DÉTAIL DES INTERVENTIONS	
Entretien préalable avec mise en place de registres :	10
Visite de locaux :	15
Elaboration du Document Unique :	13
Mise à jour du Document Unique :	46
Présentation du Document Unique à l'organe délibérant :	21
Aide à la mise en place des PCA / PRA	13
Autre (étude de poste, évaluation RPS, aménagement de poste, mesures de bruit...) :	3

MISSION AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI) :

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre d'adhérents :	99 (dont 5 collectivités non affiliées)

Chiffres clés :

INTERVENTIONS SUR SITE	
Nombre d'interventions :	0
Durée :	0

AUTRES INTERVENTIONS	
Groupe de travail des ACFI - Projet avec la Région Grand Est :	4
Groupe de travail GIP - Développement de l'applicatif « Inspection » :	2

Formations suivies :

THÈME	ORGANISME	LIEU(X)	DURÉE
Cycle de formation du Chargé de l'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST) et jury de certification	CNFPT / INSET	Paris	97h

2 agents sont formés au sein du service pour assurer cette mission.

8) MEDECINE PREVENTIVE

MEDECINE PREVENTIVE DU CDG 10

BÉNÉFICIAIRES	
Adhérents :	53
Effectif d'agents suivis :	2404

Chiffres clés

SURVEILLANCE MÉDICALE	
Visites médicales réalisées :	1134
↳ dont visites médicales périodiques :	206
↳ dont visites médicales hors périodiques :	928
Absences non excusées :	29
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES	
Biométrie :	1134
Audiométrie :	238
Spirométrie :	106
Examens complémentaires prescrits (bilans biologiques, bilans psychologiques, radiographies pulmonaires, consultations spécialistes...) :	78

ACTIONS SUR LE MILIEU PROFESSIONNEL (TIERS TEMPS)	
Interventions sur site :	9
↳ durée d'intervention sur site :	21h
Réunions avec les services RH ; entretien avec les DGS ; participation aux comités médicaux ; commissions de réforme ; CHSCT ; rencontres du réseau des médecins de prévention... :	55
↳ durée des réunions :	98h

Lieux de consultation (autre que le CDG 10) :

LIEU	BÉNÉFICIAIRES	JOURNÉES DE CONSULTATION REALISÉES
BAR SUR AUBE (COSEC)	Mairie de BAR SUR AUBE CCAS de BAR SUR AUBE CC de la Région de BAR SUR AUBE	3
BAYEL (EHPAD Les Glycines)	CCAS de BAYEL - Aides ménagères CCAS de BAYEL - Maison de retraite Mairie de BAYEL	2
FONTAINE LES GRES (EHPAD Ste Marthe)	CIAS de MARCILLY LE HAYER / FONTAINE LES GRES	2
MARCILLY LE HAYER (EHPAD Les Tilleuls)	CIAS de MARCILLY LE HAYER / FONTAINE LES GRES	1
MUSSY SUR SEINE (Maison médicale)	CCAS de MUSSY - Aides à domicile CCAS de MUSSY - Maison de retraite Mairie de MUSSY SUR SEINE	1



MEDECINE PREVENTIVE CONVENTIONNEE AVEC LA MSA

BÉNÉFICIAIRES	
Adhérents :	184
Effectif d'agents suivis :	1200

Chiffres clés :

SURVEILLANCE MÉDICALE	
Visites médicales réalisées :	168
↳ dont visites médicales facturées :	104
↳ dont visites médicales non facturées :	64

9) SECRETARIAT DES COMMISSIONS MEDICALES DES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

Le CDG 10, dans le cadre du conventionnement prévu au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, prend en charge l'instruction des dossiers des Comités Médicaux et de la Commission de Réforme pour le compte des collectivités non affiliées : **Ville de Troyes et Conseil Départemental de l'Aube.**

200 dossiers ont été traités pour le Comité Médical et **29** dossiers pour la Commission de Réforme.

Comité Médical

Dates des Comités Médicaux et nombre de dossiers traités												
	28.01	18.02	24.03	23.04	19.05	25.06	30.07	22.09	13.10	17.11	15.12	Total
Ville de Troyes	9	10	8	9	2	11	1	16	5	11	6	88
Conseil Départemental	5	14	7	9	8	15	1	21	11	9	12	112

Commission de Réforme

Dates des Commissions de Réforme et nombre de dossiers traités							
	30.01.20	03.03.20	07.07.20	29.09.20	23.10.20	26.11.20	Total
Ville de Troyes	4	3	1	3	1	0	12
Conseil Départemental	4	4	4	1	2	2	17

Le CDG 10, dans le cadre du conventionnement prévu au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, prend en charge l'instruction des dossiers des comités médicaux et de la commission de réforme pour le compte du **Conseil Régional Grand Est** concernant ses agents effectuant leur service sur le département de l'Aube.

42 dossiers ont été traités pour le comité médical et **4** dossiers pour la commission de réforme.

10) REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Depuis avril 2018, le CDG 10 propose aux Collectivités territoriales et aux Etablissements publics aubois une mission RGPD en conventionnement avec le CDG 54.

Cette mission a pour objectif d'accompagner les adhérents dans leurs démarches de mise en conformité avec les dispositions du Règlement général relatif à la protection des données entrées en vigueur le 25 mai 2018.

L'objet de la convention porte notamment sur :

- la mise à disposition d'un Délégué à la protection des données (DPO) ;
- l'envoi d'un questionnaire permettant la réalisation du registre des traitements ;
- l'accompagnement à la mise en conformité au moyen de formulaires/documents types, d'un espace RGPD d'échanges en ligne, ... ;
- l'organisation de réunions d'information ;
- ...

En 2020, **319** collectivités territoriales et établissements publics aubois ont adhéré à cette mission.

C - INTERREGION EST

Réunions :

- 2 réunions des Présidents
- 5 réunions des Directeurs

FMPE de Catégorie A – Prise en charge par le CDG coordonnateur :

- 1 Ingénieur Principal – Temps de travail : Temps complet - Actuellement en congé de longue maladie.

IV ~ LES MARCHES PUBLICS

Le Centre de Gestion a passé **1 consultation de plus de 40.000,00 € H.T.** :

- **CREATION D'UNE INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET DE RAFRAICHISSEMENT POUR LES BUREAUX DU CDG 10**

Objet :

La consultation porte sur la réalisation d'une installation de chauffage et de rafraichissement à détente directe pour les bureaux du Centre De Gestion de l'Aube implanté à Sainte-Savine (10).

Le présent marché comporte un lot unique « Chauffage rafraichissement ».

Procédure de consultation :

Procédure adaptée de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

Candidat retenu :

MASSON SAS

4 rue Marc Verdier

10150 PONT-SAINTE-MARIE

03.25.81.05.78 – 03.25.80.19.54

Sarl.masson2@wanadoo.fr

SIRET : 572 880 052 00020

Date de notification :

24/03/2020

Les autres achats, compte tenu de leur faible importance, se sont faits par demande de devis ou auprès de l'UGAP :

- Contrat d'entretien de la climatisation
- Installation d'un système de contrôle d'accès électronique
- Acquisition d'un logiciel de gestion du service suppléance
- Achat de matériel informatique, mobilier et fournitures diverses.

V ~ ANNEXE

Synthèse des Bilans Sociaux 2019

⇒ Une participation significative

- 749 collectivités de moins de 50 agents recensées dans le département relèvent du CT selon la liste de collectivités transmises par la DGCL.
- 79% de ces collectivités ont réalisé le rapport sur l'état de la collectivité, soit 593 collectivités.
- Parmi elles 251 collectivités n'ont employé aucun agent en 2019.

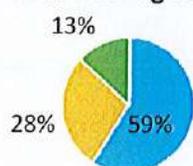
BILAN SOCIAL 2019
UN TAUX DE RETOUR DE
79%

⇒ Les effectifs recensés

- 1 180 Fonctionnaires ont été recensés dans les REC des collectivités de moins de 50 agents
- 559 Agents contractuels sur emploi permanent recensés
- 264 Agents contractuels sur emploi non permanent recensés

Effectifs

• 59% des agents sont fonctionnaires



- Fonctionnaires
- Contractuels permanents
- Contractuels non permanents

	Maximum	Effectif moyen
Fonctionnaires	38	4
Contractuels permanents	18	2
Contractuels non permanents	50	1



• 41 % des contractuels permanents en CDI

• Précisions emplois non permanents

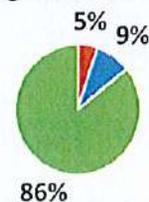
- ⇒ 18 % des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 30 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels

Caractéristiques des agents permanents

• 49% d'agents relevant de la filière technique

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous	Nbre moyen
Administrative	35%	22%	31%	2
Technique	48%	52%	49%	3
Culturelle	2%	6%	3%	0
Sportive	0%		0%	0
Médico-sociale	8%	8%	8%	0
Police	1%		1%	0
Incendie				0
Animation	6%	11%	8%	0
Total	100%	100%	100%	6

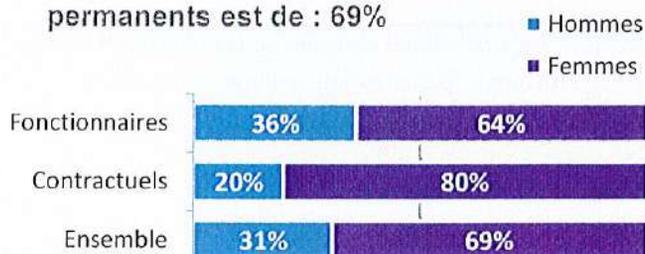
• 86% d'agents relevant de la catégorie C



	Effectif moyen
■ Catégorie A	0
■ Catégorie B	0
■ Catégorie C	4

Effectif moyen

• Le taux de féminisation des emplois permanents est de : 69%

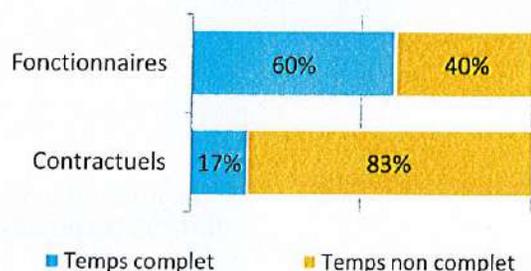


• Le cadre d'emplois des Adjoints techniques représente 46%

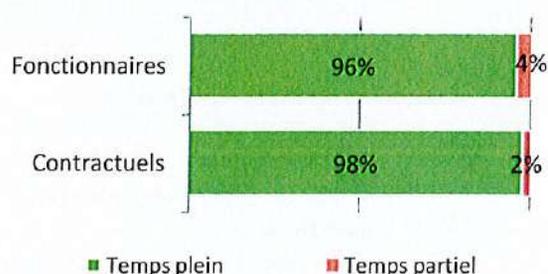
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	46%
Adjoints administratifs	21%
Adjoints d'animation	7%
ATSEM	7%
Rédacteurs	6%

Temps de travail des agents permanents

- 60% des fonctionnaires à temps complet contre 17% des contractuels



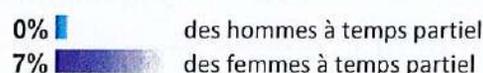
- 4% des fonctionnaires à temps partiel contre 2% des contractuels



- Les 3 filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Administrative	50%	70%
Culturelle	48%	89%
Médico-sociale	45%	89%

- Part des agents permanents à temps partiel selon le genre



Pyramide des âges

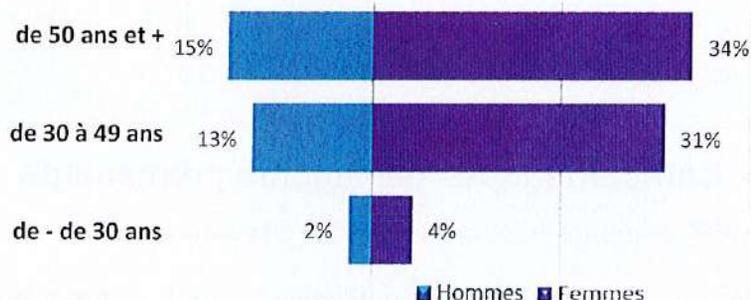
- En moyenne, les agents des Une participation significative ont 48 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	48,71
Contractuels permanents	47,42
Ensemble des permanents	48,29

Âge moyen* des agents non permanent	
Contractuels non permanents	42,61



Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

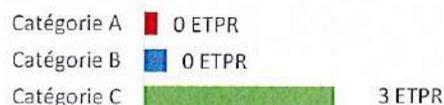
Équivalent temps plein rémunéré

- En moyenne, 5 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) par collectivité



- > 3 fonctionnaires
- > 1 contractuels permanents
- > 1 contractuels non permanents

Répartition des ETPR permanents moyens par catégorie



- 8 243 heures rémunérées en 2019 par collectivité

Positions particulières

En moyenne par collectivité :

- > Moins de un agent mis à disposition dans une autre structure
- > Moins de un agent en congés parental

- > Moins de un agent détaché au sein de la collectivité
- > Moins de un agent détaché dans une autre structure
- > Moins de un agent dans une autre situation (disponibilité d'office, congés spécial ou hors cadre)

Mouvements

- En 2019, 1 arrivée d'agent permanent et 0 départ en moyenne par collectivité

En moyenne par collectivité, 0 contractuel permanent nommé stagiaire



Emplois moyens permanents rémunérés

Effectif physique théorique au 31/12/2018 ¹	Effectif physique au 31/12/2019
5 agents	5 agents

¹ cf. page 7

Variation des effectifs* entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019

Fonctionnaires	↘	-0,8%
Contractuels	↗	11,6%
Ensemble	↗	2,8%

- Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats remplaçants	41%
Départ à la retraite	22%
Démission	18%
Mutation	15%
Détachement	2%

- Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	56%
Remplacements (contractuels)	21%
Voie de mutation	12%
Intégration directe	7%
Recrutement direct	4%

* Variation des effectifs :

$(\text{effectif physique rémunéré au 31/12/2019} - \text{effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2018}) / (\text{Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2018})$

Évolution professionnelle

- Aucun lauréat de concours ou d'examen professionnel en moyenne par collectivité

0,2 % des hommes nommés suite à la réussite à un concours contre 0,0 % des femmes

0,0 % des hommes nommés suite à la réussite à un examen professionnel contre 0,0 % des femmes

- Un avancement d'échelon par collectivité

- 0,1 agents ont bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle en moyenne en 2019

dont 1,4 % femmes et 0,4 % hommes

dont 1,2 % de catégorie C

Sanctions disciplinaires

- 2 sanctions disciplinaires prononcées en 2019 parmi les 335 collectivités concernées

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires en 2019

	Hommes	Femmes
Sanctions 1 ^{er} groupe	1	0
Sanctions 2 ^{ème} groupe	0	0
Sanctions 3 ^{ème} groupe	0	0
Sanctions 4 ^{ème} groupe	0	0

Aucune sanction prononcée à l'encontre de fonctionnaires stagiaires

Une sanction prononcée à l'encontre d'un agent contractuel

- Principaux motifs des sanctions prononcées (fonctionnaires et contractuels en 2019)

Probité, intégrité (détournement, conservation de fonds, malversation, vol, dégradation, dettes, chèque sans provision)	50%
Comportement privé affectant le renom du service, condamnation pénale (pour manquements non mentionnés dans les colonnes précédentes)	50%

Budget et rémunérations



- Les charges de personnel représentent 18,51 % des dépenses de fonctionnement

Montant moyen*	Budget de fonctionnement	1 022 199 €	Charges de personnel*	189 229 €	➔	Soit 18,51 % des dépenses de fonctionnement
-----------------------	---------------------------------	--------------------	------------------------------	------------------	---	--

* Calculé sur les collectivités ayant renseigné un montant

Montant moyen - Emplois permanents

Rémunérations annuelles brutes :	91 503 €
Primes et indemnités versées :	9 504 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	1 304 €
Nouvelle Bonification Indiciaire :	765 €
Supplément familial de traitement :	685 €
Indemnité de résidence :	5 €

Montant moyen - Emplois non permanents

Rémunérations annuelles brutes :	6 481 €
---	----------------

- Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	45 464 €	54 458 €	24 524 €	50 474 €	24 899 €	21 198 €
Technique	51 961 €	64 796 €	40 052 €	50 616 €	24 149 €	15 130 €
Culturelle		24 909 €	27 694 €	26 956 €	23 561 €	19 258 €
Sportive			29 018 €			
Médico-sociale	30 531 €	s	s		22 792 €	17 947 €
Police			s		32 466 €	
Incendie						
Animation			30 015 €	23 378 €	22 871 €	18 406 €
Toutes filières	45 457 €	54 668 €	26 112 €	36 056 €	24 189 €	17 328 €

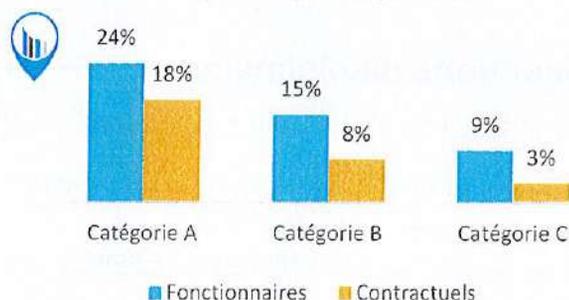
*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

- La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 10,39 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :

Fonctionnaires	11,44%
Contractuels sur emplois permanents	5,98%
Ensemble	10,39%

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



⇒ 58% des collectivités concernées par des heures supplémentaires et complémentaires, soit 190 heures en moyenne

- 7% des collectivités adhèrent au régime d'assurance chômage pour la gestion de leurs anciens contractuels

45% des collectivités ont conventionné avec Pôle Emploi pour l'assurance chômage de leurs anciens fonctionnaires

Absences (nouveau 2019 - agents présents au

- En moyenne, 17,4 jours d'absence pour tout motif médical en 2019 par fonctionnaire



- > En moyenne, 5,4 jours d'absence pour tout motif médical en 2019 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	2,78%	1,16%	2,26%	0,90%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	4,77%	1,49%	3,71%	0,90%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	5,12%	1,63%	4,00%	0,90%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

- > 21,1 % des agents permanents ont eu au moins un jour de carence prélevé

Accidents du travail

- 1 accidents* du travail déclarés en moyenne par collectivité concernée

- > 1,5 accident du travail pour 100 agents
- > En moyenne, 35 jours d'absence consécutifs par accident du travail

*nombre moyen

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

1,1 travailleur handicapé employé sur emploi permanent en moyenne par collectivité concernée



- ⇒ 0,1 travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent par collectivité concernée
- ⇒ 78 % sont fonctionnaires*
- ⇒ 96 % sont en catégorie C*
- ⇒ 1 411 € de dépenses en matière de handicap par collectivité

* sur les emplois permanents

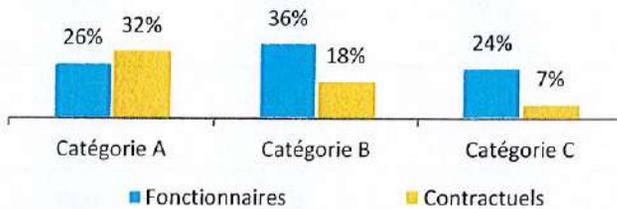
Prévention et risques professionnels

- ASSISTANTS DE PRÉVENTION**
Moins de un assistant de prévention désigné dans la collectivité en moyenne
- FORMATION**
0,8 jour de formation lié à la prévention (habilitation ou formation obligatoire)
Coût moyen des formations : 80 €
Coût par jour de formation : 96 €
- DOCUMENT DE PRÉVENTION**
21% des collectivités disposent d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Formation (nouveau 2019 - agents présents au 31/12/2019)

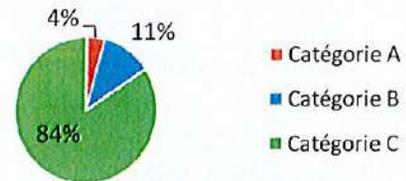
- En 2019, 19,9% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2019



- 4 jours de formation suivis par les agents permanents par collectivité

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



- 1 135 € ont été consacrés à la formation par collectivité en 2019

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	76 %
Autres organismes	18 %
Frais de déplacement	6 %

- Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 0,7 jour par agent



Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	71%
Autres organismes	26%
Interne à la collectivité	3%

Action sociale et protection sociale complémentaire

- Participation des collectivités à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	49 511 €	53 252 €
Montant moyen par bénéficiaire	64 €	112 €

- L'action sociale des collectivités

10% de collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales propre à leur collectivité

10% de collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales inter-collectivité

4% de collectivités prévoit des prestations sociales servies directement aux agents

14% de collectivités prévoit des prestations sociales servies directement aux agents via un COS

Relations sociales

- Jours de grève

3% de collectivités concernées par des jours de grève

- Commissions Administratives Paritaires

- Comité Technique Local

Précisions méthodologiques

1 Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2018

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au 31/12/2019

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires non rémunérés
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Retours de titulaires stagiaires

Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2019

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires non rémunérés
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Arrivées de contractuels
- Retours de contractuels

Pour l'ensemble des agents permanents :

Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2018

+ Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2018

2 Formules de calcul - Taux d'absentéisme

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2019} \times 365} \times 100$$

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

Note de lecture :

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

3 « groupes d'absences »

1. Absences compressibles : Maladie ordinaire et accidents du travail	2. Absences médicales : <i>Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle</i>	3. Absences Globales : <i>Absences médicales + maternité, paternité adoption, autres raisons*</i>
---	---	---

** Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.*

En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

Réalisation

Cette fiche "Repères" reprend les principaux indicateurs du Bilan Social 2019. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un groupe de collectivités constitué par le Centre de Gestion et ainsi de disposer d'éléments de comparaison respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses individuelles du Bilan Social.



DONNÉES SOCIALES 2019
DES CENTRES DE GESTION

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par l'Observatoire de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

Date de publication : décembre 2020

Version 10